Image not found or type unknown

Placememnt en maison de retraite

Par **feeclochette**, le **04/05/2009** à **12:37**

Je viens d'apprendre tout à fait par hasard et par personne extérieure à la famille que ma mère de 71 ans a été placée en maison de retraite depuis environ 2 mois. Mes frères et soeurs qui ne m'adressent plus la parole depuis plusieurs moi mais qui habitent pourtant le même département que moi ne m'on rien dit. Une voisine m'a dit avoir vu plusieurs fois mon frère et ma soeur venir dans la maison de ma mère et repartir avec des cartons. Est-ce que je risque quelque chose ? Que faire ? Dois-je les appeler ou attendre qu'ils se manifestent ? Une mise sous tutelle peut-elle être prononcée sans mon avis ? Merci

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés